

Claudine Amstein

Dentiste gratuit pour tous? La gauche vaudoise promet la lune



Photo: m. à d.

Jusqu'où doit-on aller dans l'effort de solidarité des employeurs et des salariés en faveur du reste de la population? La gauche a malheureusement tendance à considérer qu'il est presque indéfiniment extensible. Il y a quelques mois, elle a ainsi déposé une initiative fédérale demandant une hausse de 10 pour cent des rentes AVS. Elle devrait bien entendu être financée paritairement. A moins que l'initiative sur l'imposition des successions ne passe la rampe, ce qui serait dramatique pour l'emploi.

Le dernier exemple en date de dérive de la gauche a eu lieu dans le canton de Vaud. Une coalition allant des syndicats aux socialistes en passant par les Verts a déposé une initiative populaire cantonale visant à instaurer ni plus ni moins que la gratuité des soins dentaires pour l'ensemble de la population. Retraités, étudiants, femmes ou hommes au foyer, enfants en bas âge, tous seraient logés à la même enseigne. La facture? A adresser aux employeurs et aux salariés, de manière parfaitement paritaire!

Les initiants évaluent l'ardoise globale entre 254 et 355 millions de francs. Leur texte ne mentionne aucun taux précis de cotisation à prélever sur les salaires, mais celui-ci pourrait osciller entre 0,47 et 0,65 pour cent (à multiplier par deux pour avoir le total paritaire). Il en coûtera 522,60 francs par an pour un salarié qui gagne 6000 francs par mois si le taux appliqué est de 0,65 pour cent sur la base de treize salaires.

Avec la part patronale, cela donne un total de 1045,20 francs.

N'est-ce pas un peu cher? Selon les initiants, chaque personne dépense en moyenne 450 francs par an pour ses soins dentaires. Le système proposé obligerait donc environ la moitié des salariés vaudois (ceux qui gagnent 6000 francs et au-delà) à payer au minimum le double de ce qu'ils consomment chez le dentiste.

Soulignons que cette initiative ne propose pas une assurance dentaire obligatoire pour tous. Le débat serait différent. Elle propose simplement d'offrir le dentiste aux 743 000 habitants du canton de Vaud, puis de faire supporter la note par les 350 000 employés occupés par les entreprises et les administrations.

Les promoteurs de cette idée parlent d'équité. Mais où est-elle? Chacun paie bien son assurance-maladie. Il n'y a aucune raison que ce soit différent pour les soins dentaires. L'argument de la gauche selon lequel 5 pour cent de la population renonce à aller chez le dentiste, dans la région lémanique, pour des raisons financières n'est pas plus pertinent. Des moyens ciblés sur ces 5 pour cent seraient bien plus efficaces et économiques qu'un fardeau de 250 à 350 millions de francs par an sur tous les salariés.

Personne n'est dupe, la logique est bien évidemment d'étatiser le système des soins et que tant qu'à faire, autant commencer par les dentistes. La facture globale est moins lourde. L'initiative prévoit d'ailleurs de créer des polycliniques dentaires dans chaque région du canton. On imagine sans problème que si un tel texte devait passer, les dentistes devraient alors être agréés pour que les frais de leurs patients soient remboursés. Bonjour la bureaucratie. Si le vôtre ne l'est pas, vous devrez aller à la polyclinique! ■

Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).